



Fiche n°L3-M-05

Priorité : Lot 3

Projet matériel

AMÉNAGEMENT DE ZONES DE COVOITURAGE

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à aménager des zones de covoiturage sur le territoire communal, en particulier le long de la N4. Idéalement, elles seront reliées au RAVeL et présenteront un aménagement pour les vélos afin d'être de véritables parkings multimodaux. Ces zones prévoiront une signalisation depuis la N4, des poubelles et un container sécurisé pour les vélos (électriques). Une attention particulière sera portée à l'éclairage, par panneaux photovoltaïques, détecteurs de présence...

Les localisations exactes ne sont pas encore définies, bien que les aires à Warnach ou à Sainlez restent les plus adaptées.

2. Justification du projet

La mobilité est un des points faibles du territoire communal, tant en termes sociaux qu'énergétiques. Le covoiturage est donc une des solutions pour diminuer à la fois le coût des déplacements comme l'empreinte énergétique. L'aménagement de zones dédiées permettra d'accroître le recours à ce système et d'en faire des parkings multimodaux.

Notons qu'un site fonctionnel existe déjà au niveau de Warnach mais demande un aménagement plus complet (notamment pour les vélos et le panneauage).

Effets directs et multiplicateurs

- Réponse aux objectifs du PAEDC
- Accès facilité à l'emploi, aux services, aux loisirs

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L2-M-07 : Développement de la mobilité électrique
- L3-M-04 : Aménagement de chemins de liaison
- L3-IM-10 : Mise en œuvre d'actions favorisant les déplacements groupés

3. Lien à la stratégie du PCDR

Environnement	4 Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement
	4.1 En allégeant l'empreinte énergétique du territoire, en commençant par encourager des modes de consommations et de productions raisonnés
Economie	5 Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal
	5.1 En favorisant la mobilité active pour relier chaque village de la commune
	5.2 En soutenant des solutions alternatives de mobilité utilitaire

Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : développer les équipements et les services
- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune dynamique, attentive aux besoins des acteurs économiques, tout en soutenant les initiatives culturelles et en valorisant ses atouts touristiques
- PCS (Plan de Cohésion Sociale) : impliquer l'ensemble des parties prenantes dans la coconstruction des actions afin de favoriser l'accès à la mobilité pour tous et particulièrement des publics fragilisés.